

Responsabilité Sociale et Environnementale



Paris

Septembre 2011



Synthèse Groupe

Stratégie de croissance

Gouvernement d'entreprise

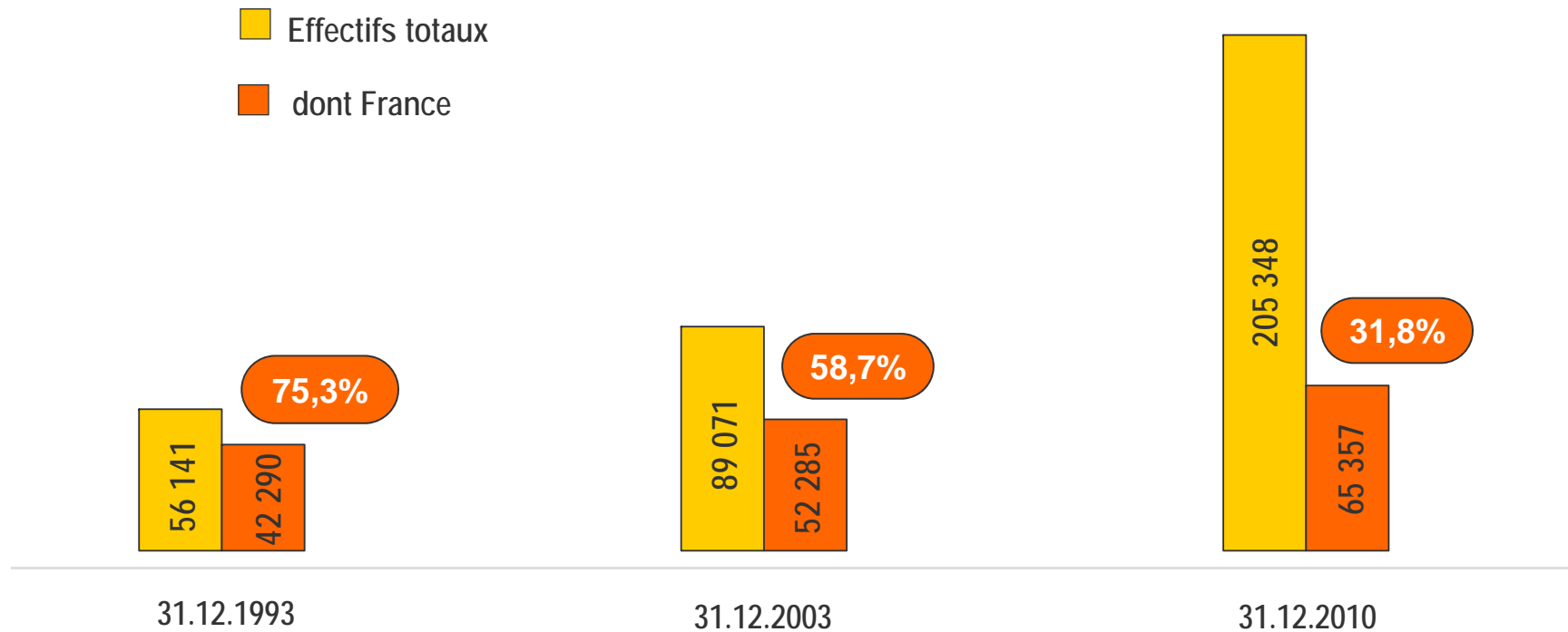
Evolution des résultats de BNP Paribas de 1993 à 2010

<i>En M€</i>	> 31/12/1993 (BNP)	> 31/12/2010
● Produit net bancaire	6 353	43 880
● Résultat brut d'exploitation	1 899	17 363
● Coefficient d'exploitation	70,1%	60,4%
● Coût du risque	(1 648)	(4 802)
● Résultat net part du groupe	155	7 843
● Rendement des Fonds Propres	2,2%	12,3%
● Bénéfice Net par Action (BNA)	0,41 €	6,33 €



BNA : une multiplication par plus de 15 depuis la privatisation

Evolution des effectifs de BNP Paribas de 1993 à 2010



> **Une expansion mondiale qui profite aussi à la France**

Groupe consolidé 2006-2010

<i>En Md€</i>	> 2006	> 2007	> 2008	> 2009	> 2010
● Produit Net Bancaire	27,9	31,0	27,4	40,2	43,9
● Résultat Brut d'Exploit.	10,9	12,3	9,0	16,9	17,4
● Coût du risque	-0,8	-1,7	-5,8	-8,4	-4,8
● Rés. Net (part du Groupe)	7,3	7,8	3,0	5,8	7,8
● CAPITAUX PROPRES *	37,2	40,7	43,2	58,3	63,8
● ROE (en %)	21,2%	19,6%	6,6%	10,8%	12,3%

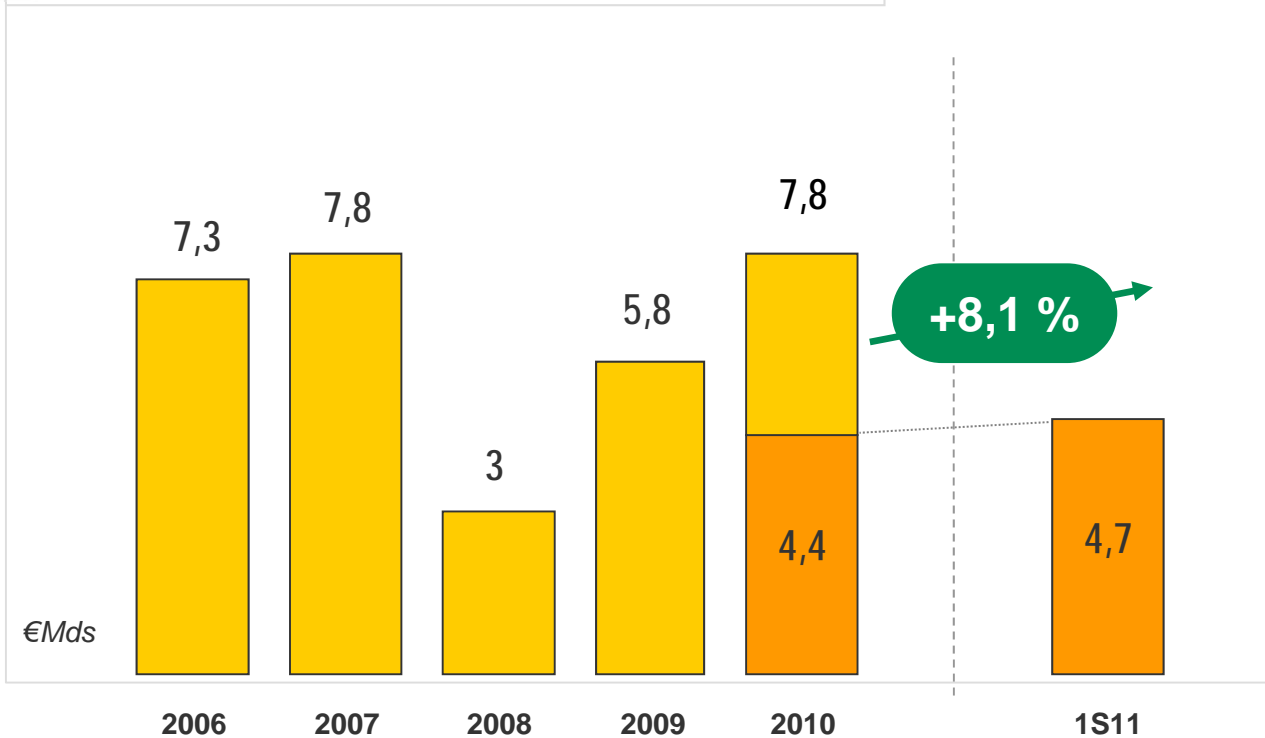
* Capitaux propres part du Groupe, non réévalués, hors TSDDI.



Forte capacité récurrente de génération de revenus

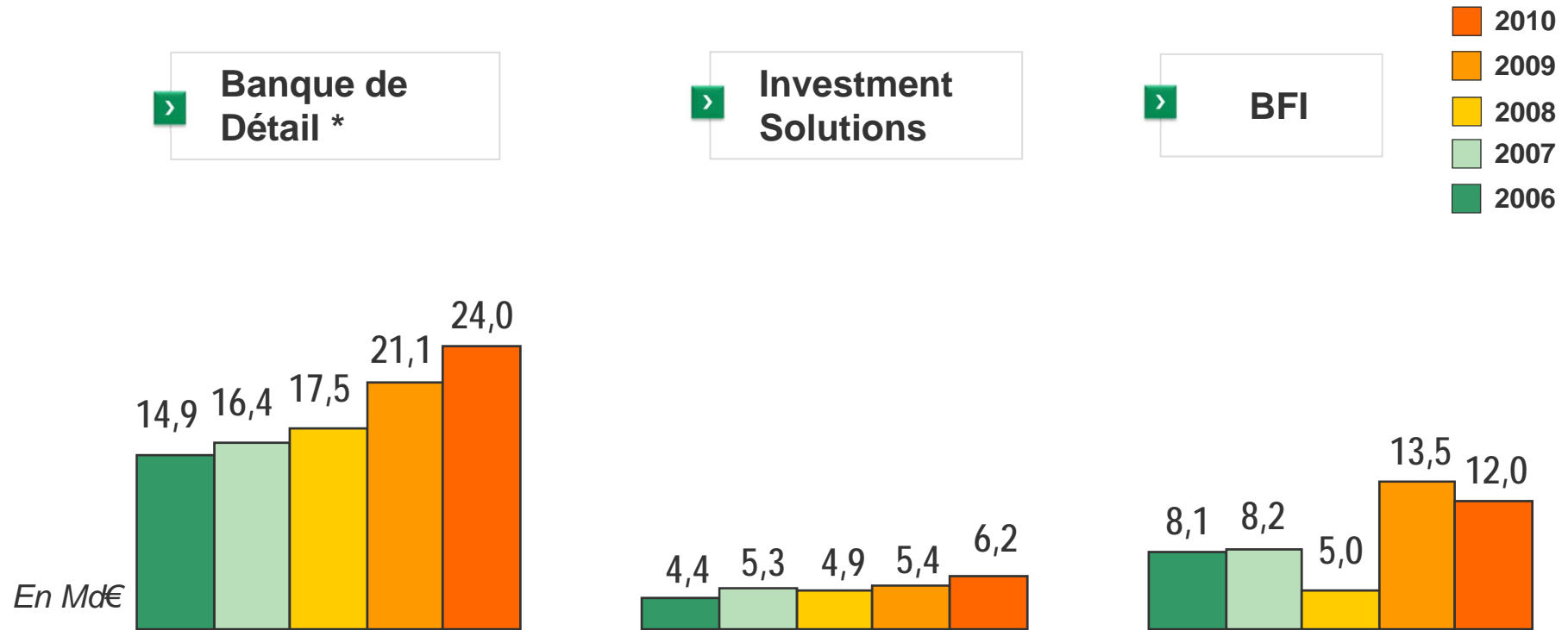
Résultats consolidés du Groupe

> Résultat net part du groupe



Une capacité bénéficiaire forte et récurrente

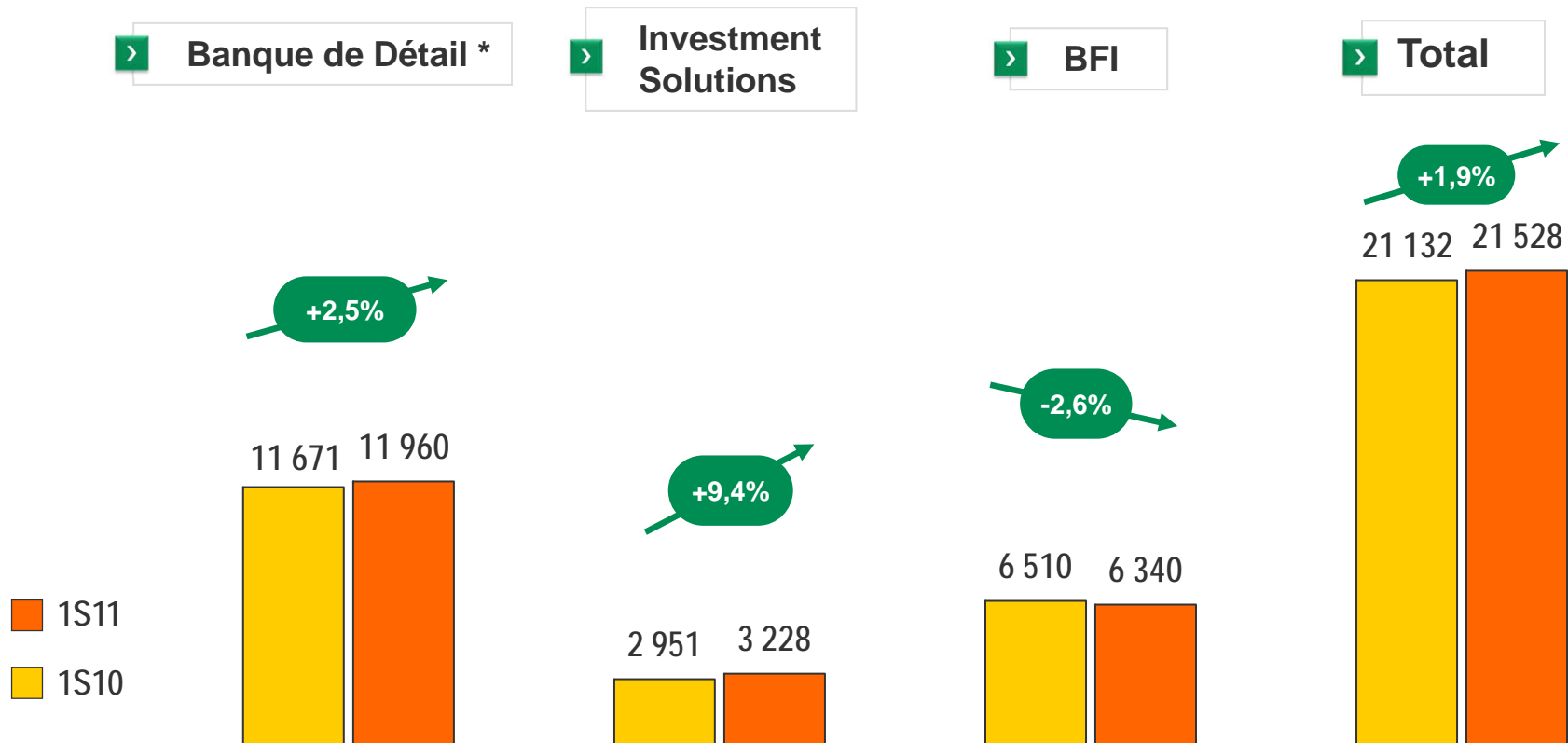
Une croissance robuste des revenus sur le cycle



Rôle actif dans le financement de l'économie

*dont 100% de la Banque Privée en France (hors impact PEL/CEL), en Italie et en Belgique | 7

Revenus des pôles opérationnels 1S11

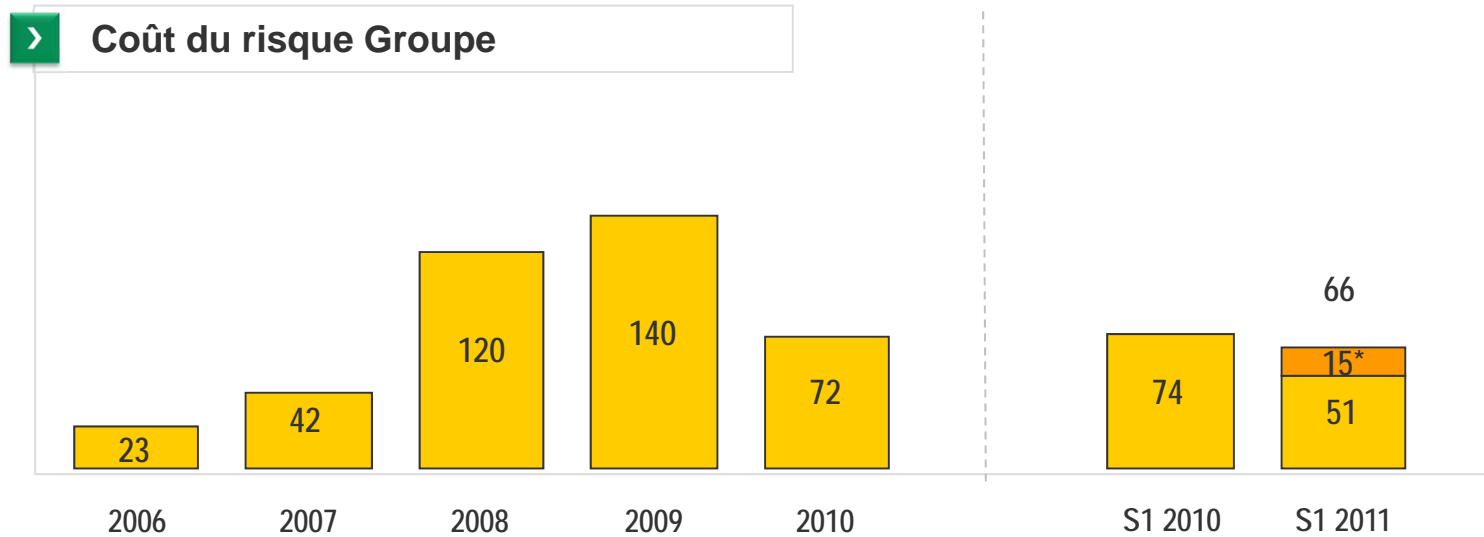


(en M€)

* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en France, en Italie et en Belgique

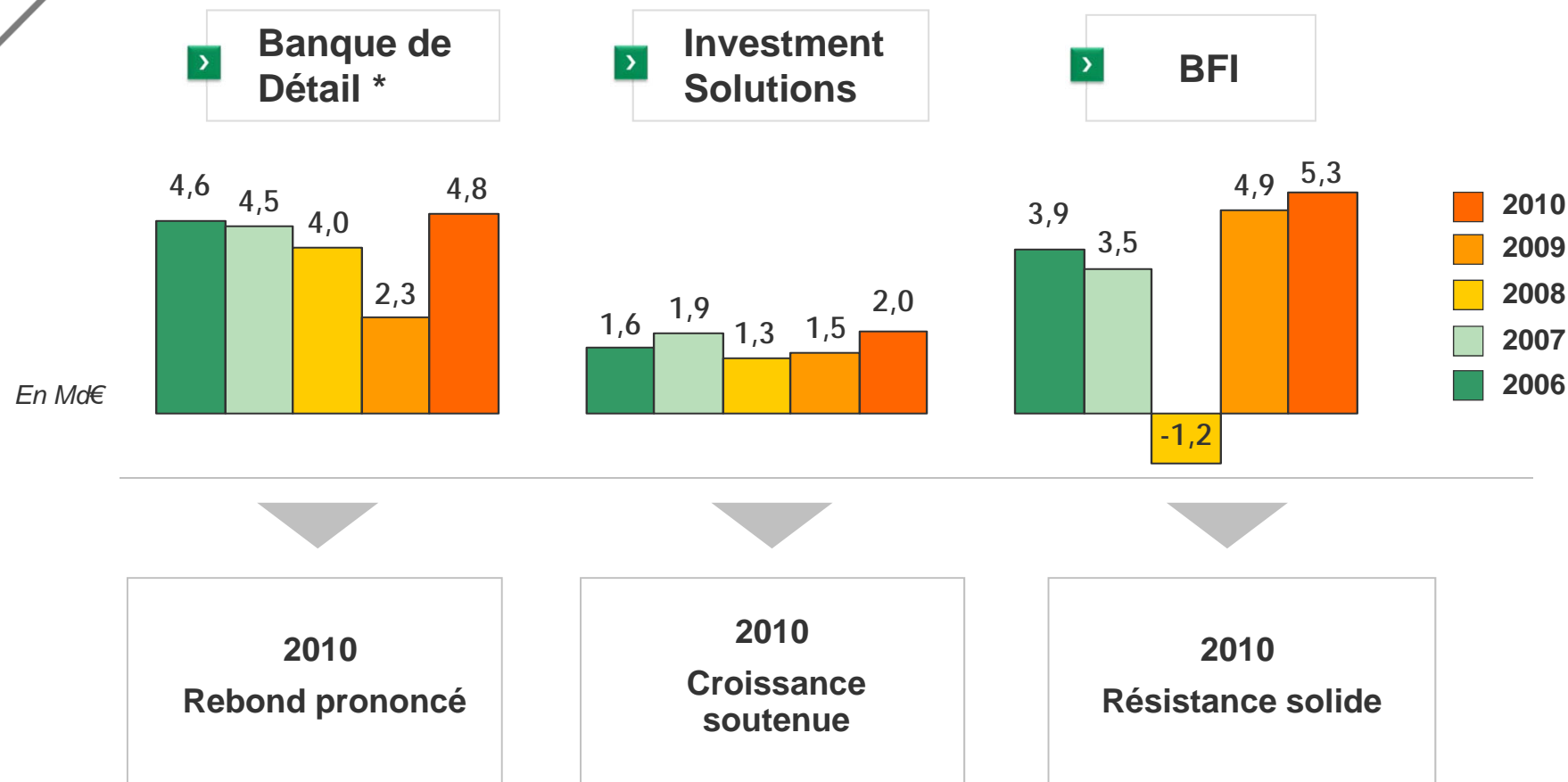
Coût du risque

Dotations nettes / Encours de crédits à la clientèle (en pb annualisés)



**Forte réduction du coût du risque
dans un environnement économique amélioré**

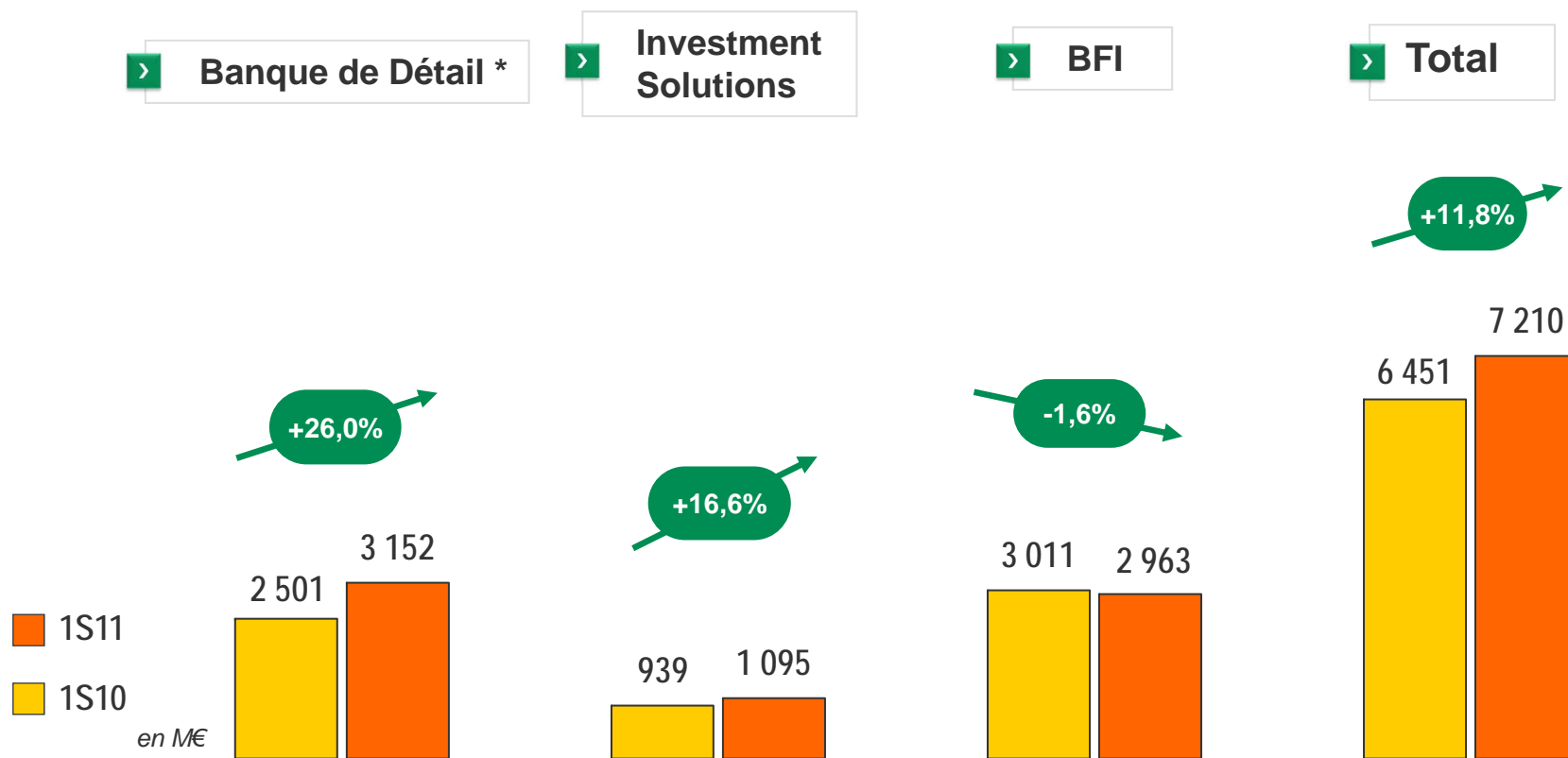
Résultat avant impôt



**Rééquilibrage de la contribution des pôles,
du fait du rebond des résultats de la Banque de Détail**

*dont 2/3 de la Banque Privée en France (dont impact PEL/CEL), en Italie et en Belgique

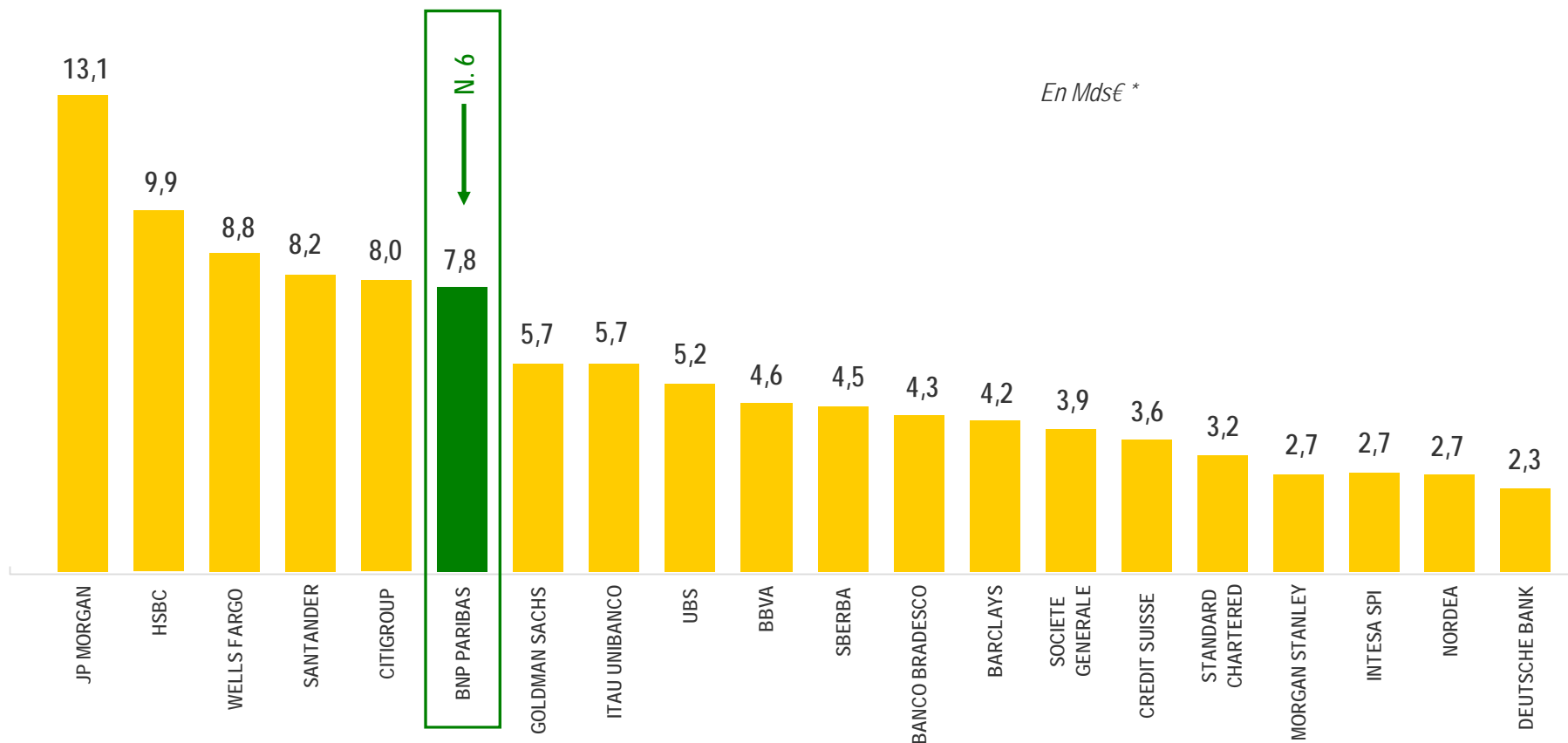
Résultat avant impôt des pôles opérationnels 1S11



* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie et en Belgique

Résultats nets - 2010

Résultats nets part du groupe



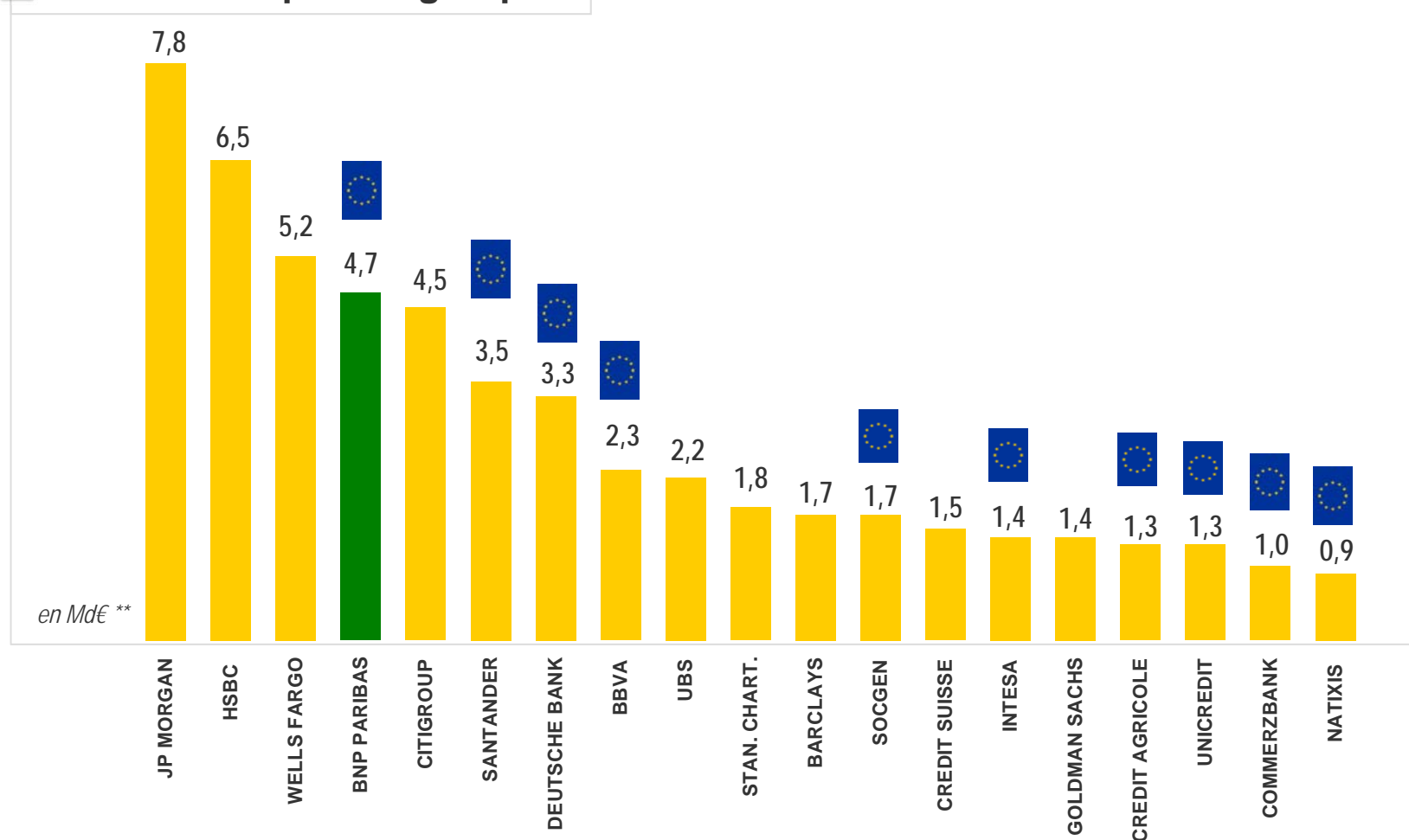
Un résultat qui reflète la position de BNP Paribas dans l'industrie bancaire

(hors banques chinoises)

* Taux de change moyens sur 2010

Comparaison des résultats nets 1S 2011

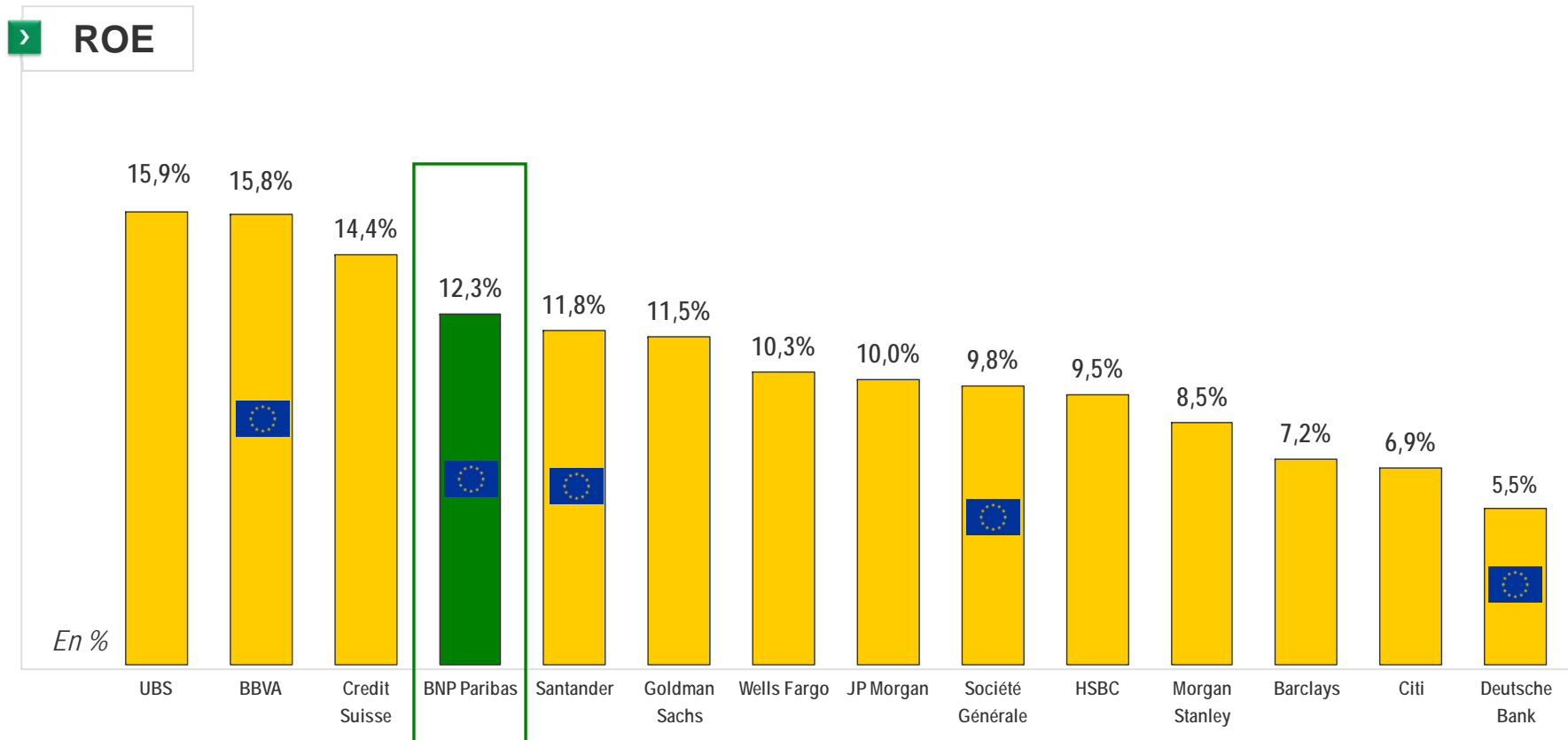
> Résultat net part du groupe*



> Une capacité bénéficiaire confirmée

* Source : banques ; ** Taux de change trimestriels moyens

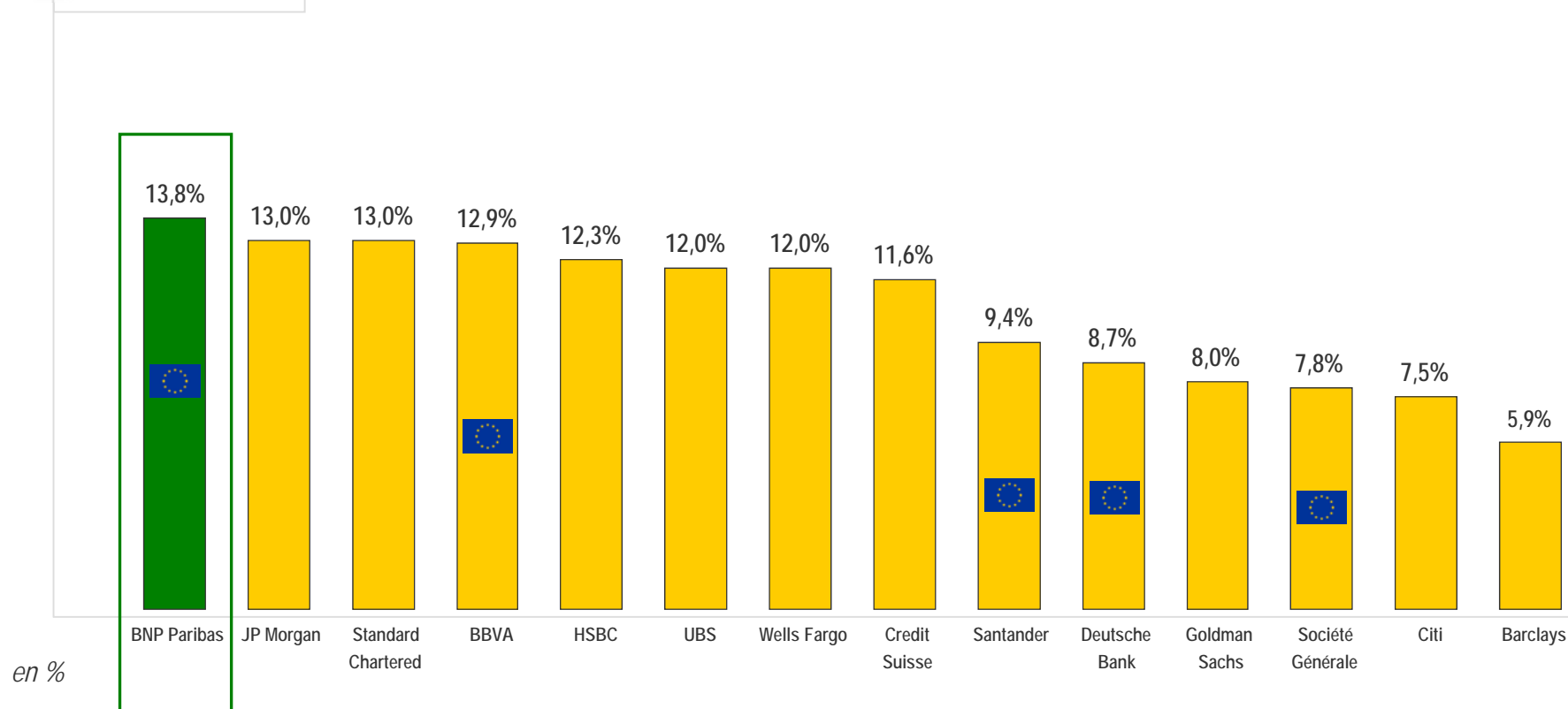
Rentabilité des fonds propres - 2010



Une rentabilité solide

Rentabilité des fonds propres - 1S 2011

> ROE



> Une rentabilité solide

Liquidité - Financement à court terme

> Ressources

- Allongement significatif de la maturité moyenne du financement à court terme depuis la crise
- EUR : ressources abondantes
- USD
 - Besoin net de financement à court terme < 1an : 60 milliards €
 - dont 36 milliards € provenant des fonds mutuels américains (contre 46 €Mds au 29 juillet 2011)
 - Utilisation de swaps de change pour compenser (et au-delà) les récentes réductions et le raccourcissement des ressources provenant des fonds américains

> Flexibilité des actifs

- Actifs à court terme en USD < 1 an : 65 milliards €
 - Flexibilité dans la tarification et la politique de renouvellement de ces actifs
- Actifs éligibles auprès des banques centrales :
 - 135 milliards € d'actifs (après décote) non mobilisés
 - Emprunts d'Etats, certificats de dépôt, crédits, titrisations
 - Dont 30 milliards USD éligibles auprès de la Réserve Fédérale

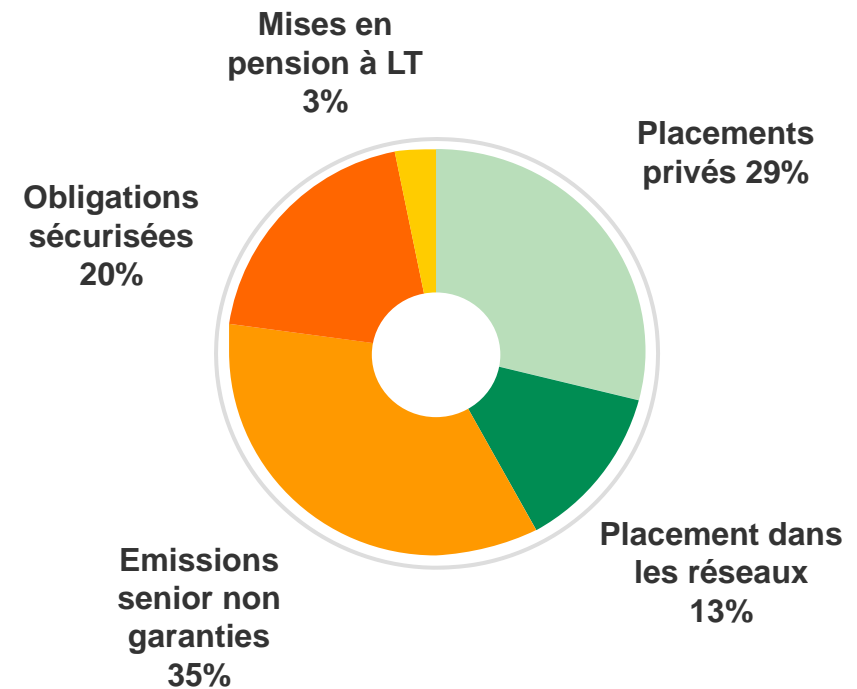


Un financement solide en USD

Liquidité - Financement à moyen / long terme

> Structure de financement MLT 2011 : 38 Md€

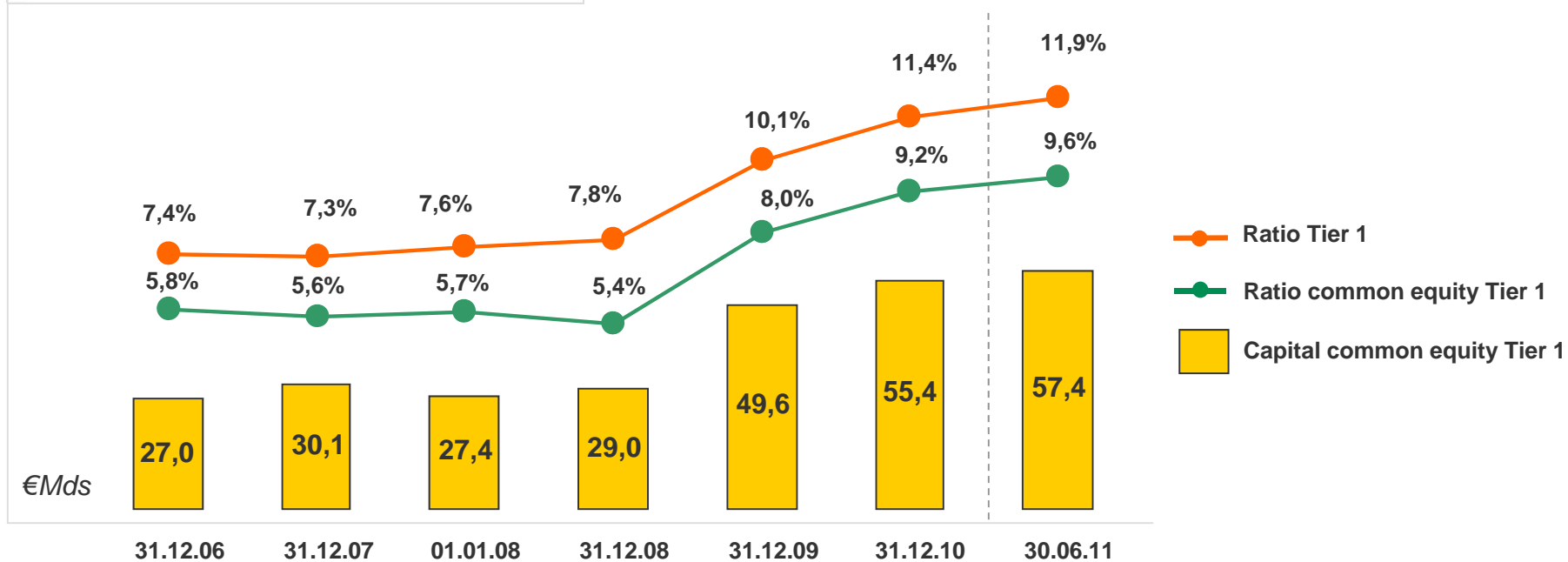
- Programme MLT 2011 déjà complètement réalisé en juillet : 35 Md€
 - Maturité moyenne de 6 ans
 - dont 40% en USD
- Pendant l'été : 3 Md€ supplémentaires émis par le biais de placements privés
 - Avec une maturité moyenne de 6 ans
 - Dont 15 % en USD
- Accès à des sources de financement diversifiées



Gestion opportuniste du financement à moyen / long terme

Solvabilité

> Ratios de capital



Capacité soutenue à générer des capitaux propres et à optimiser la base d'actifs

Expositions souveraines dans les pays sous plan UE-FMI - Grèce

- Exposition de 4 Md€* dans le portefeuille bancaire dont 0,5 Md€ déjà dépréciés
 - Le plan de Participation du Secteur Privé équivaut à une défaillance sélective :
-21 % pour les maturités entre 2011 et 2020
- Nouvelle dépréciation selon le résultat du plan
- Impact supplémentaire gérable (valorisé par le marché à $\approx 55\%$ **)
 - -1,7 Md€ avant impôt
 - -15 pb sur ratio common equity Tier 1, après impôt et dividende (hypothèse de taux de distribution de 1/3)



**Impact gérable par rapport au résultat avant impôt de
7,4 Md€ au 1^{er} semestre 2011**

Expositions souveraines dans les pays sous plan UE-FMI - Portugal & Irlande

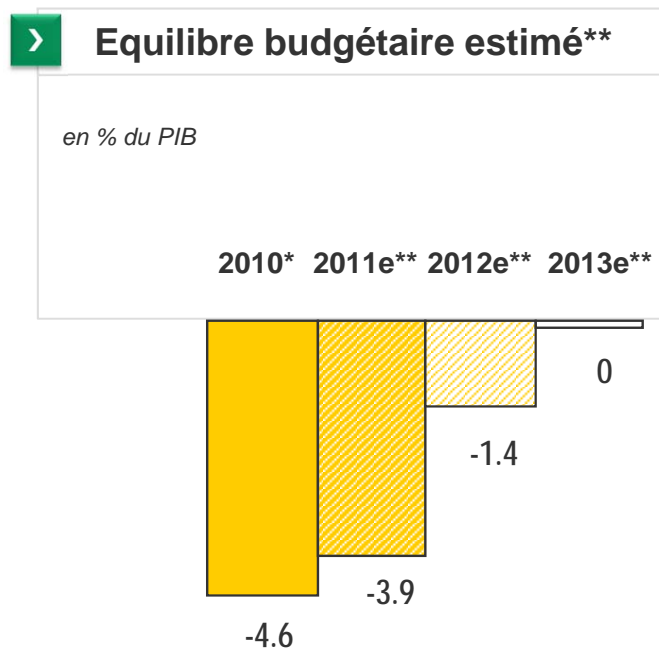
- Expositions du Portugal (1,4 Md€*) et de l'Irlande (0,4 Md€*) dans le portefeuille bancaire
 - Plans de soutien agréés par les gouvernements de la zone euro, la BCE et le FMI
 - Amélioration progressive en ligne avec les plans, en bonne voie dans la mise en oeuvre des mesures de réduction des déficits auxquelles ces pays se sont engagés
- Impact marginal (valorisé par le marché à $\approx 30\%$ **)
 - -5 pb sur ratio common equity Tier 1



Impact gérable sur la solvabilité

Expositions souveraines - Italie

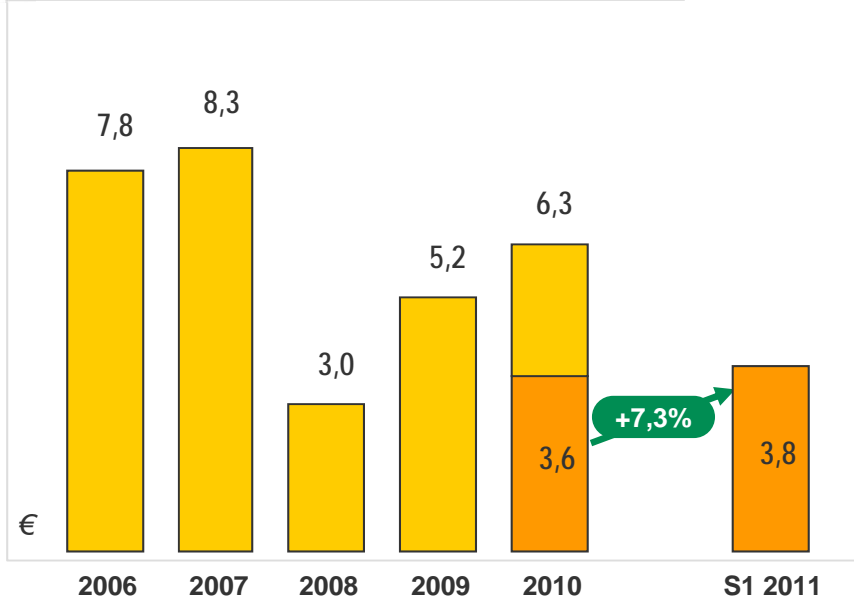
- 20,8 milliards €* dans le portefeuille bancaire
- Le déficit budgétaire est resté limité (4,6 % du PIB)
- Le ratio d'endettement des ménages est de 65%, contre 98 % en moyenne dans la zone euro
- Mesures
 - 15 juillet : approbation d'un ensemble de mesures de lutte contre le déficit, de 48 Md€
 - 7 septembre : ensemble de mesures porté à 55 Md€
 - Plan pour équilibrer le budget du pays d'ici 2013 au lieu de 2014



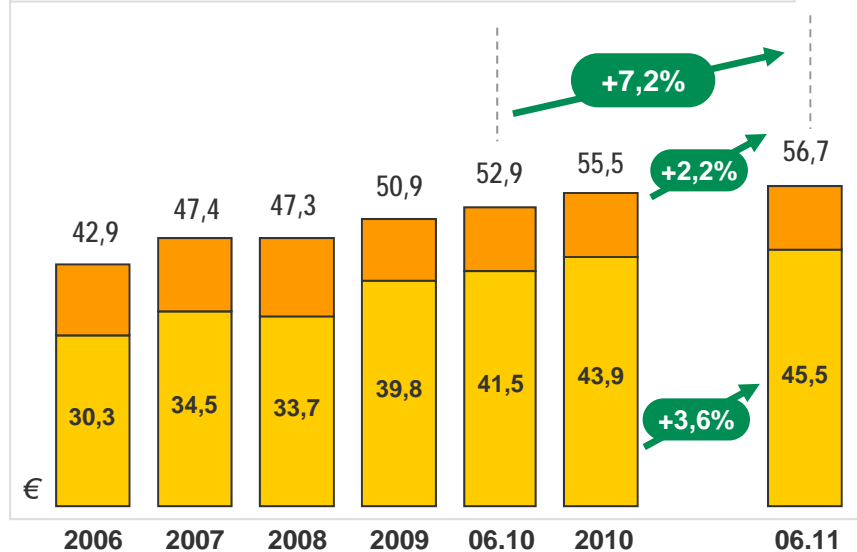
L'Italie sur la voie de l'équilibre budgétaire d'ici à 2013

Bénéfice net par action - Actif net par action

> Bénéfice net par action



> Actif net comptable par action



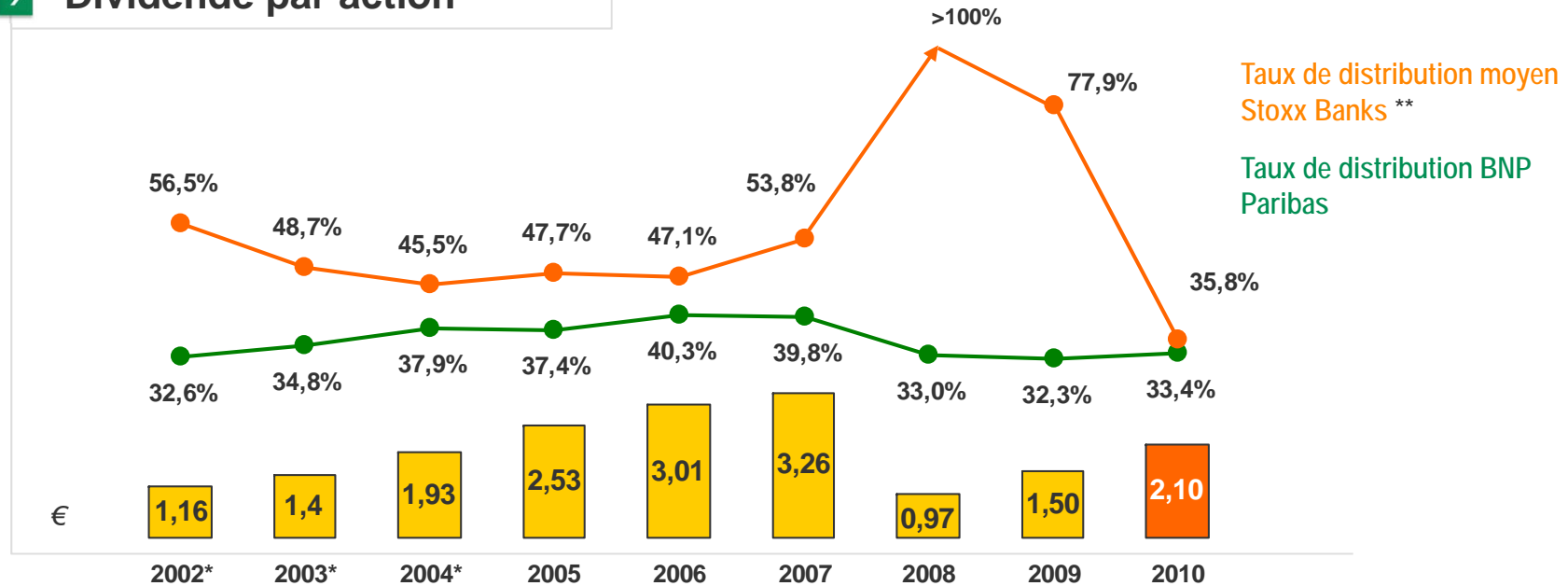
Actif net tangible par action



Un modèle assurant une croissance robuste de la valeur d'actif à travers le cycle

Dividende

> Dividende par action



Les dividendes pour les exercices 2002 à 2008 ont été ajustés pour prendre en compte les augmentations de capital réalisées en 2006 et 2009, avec maintien des droits préférentiels de souscription,



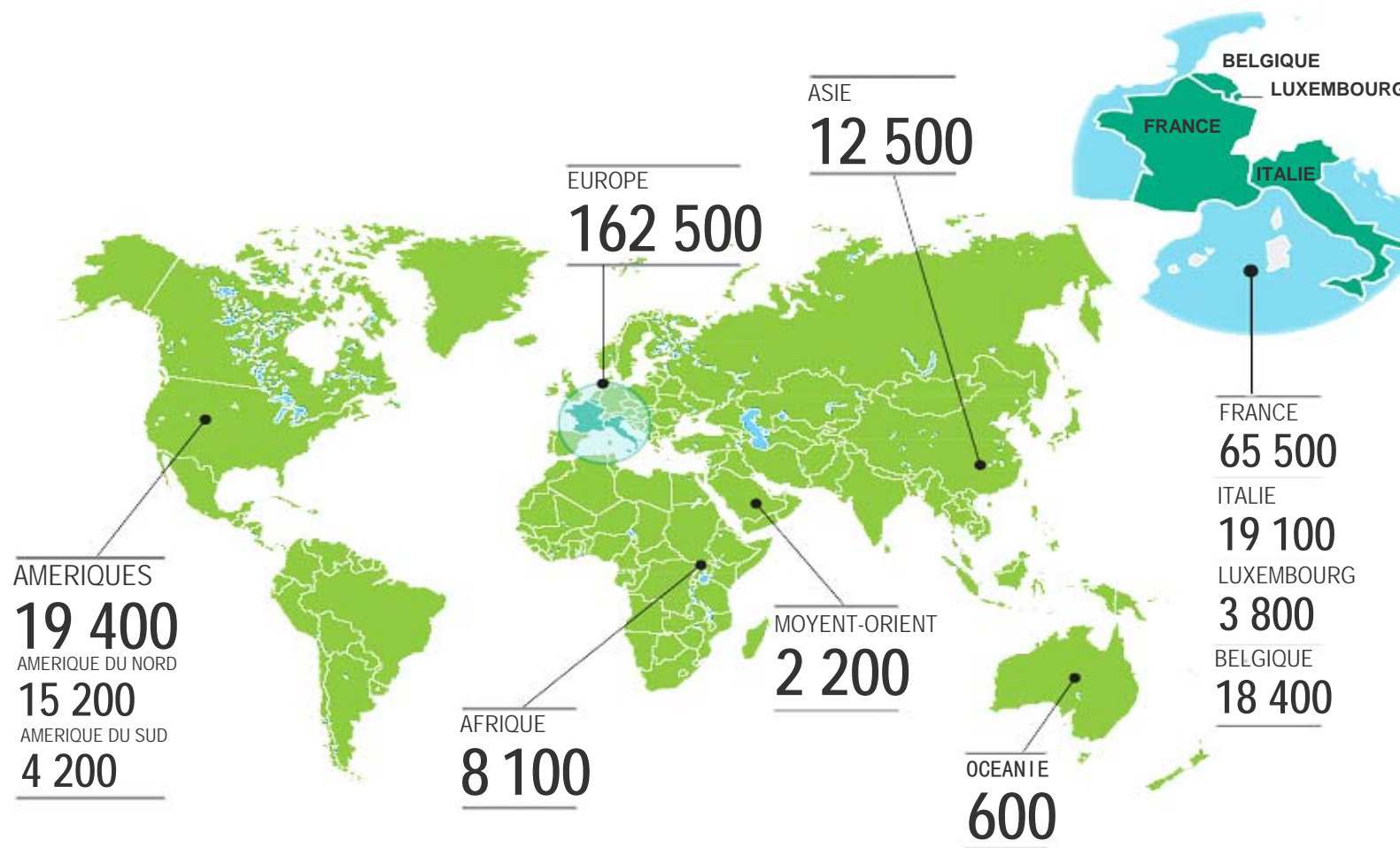
Une politique de distribution responsable : 1/3 du résultat net distribué aux actionnaires, payé en numéraire

Synthèse Groupe

Stratégie de croissance

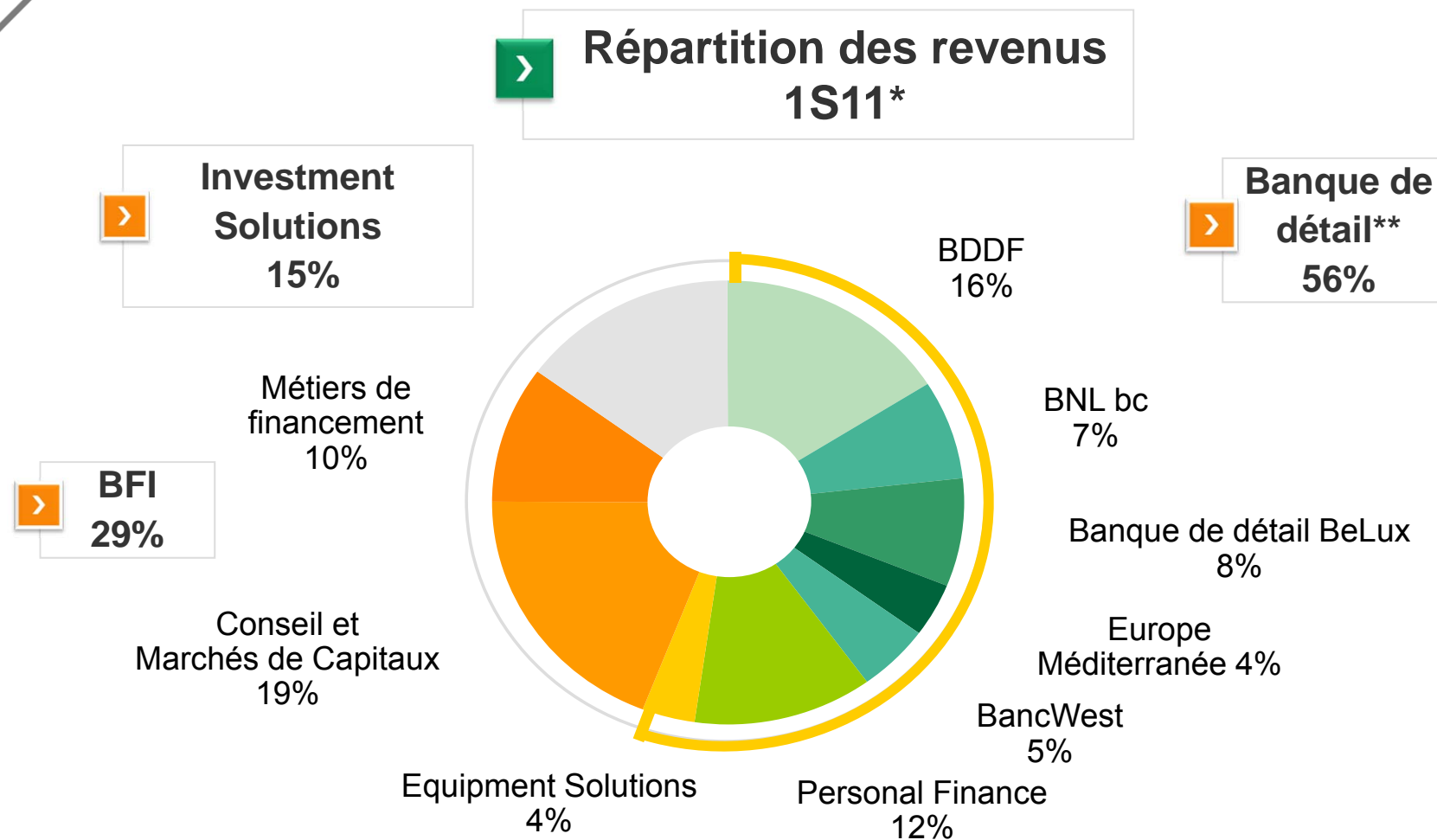
Gouvernement d'entreprise

Un groupe de 205 300 collaborateurs



 79% des collaborateurs en Europe
dont 52% dans nos 4 marchés domestiques et 32% en France

Un modèle intégré et diversifié

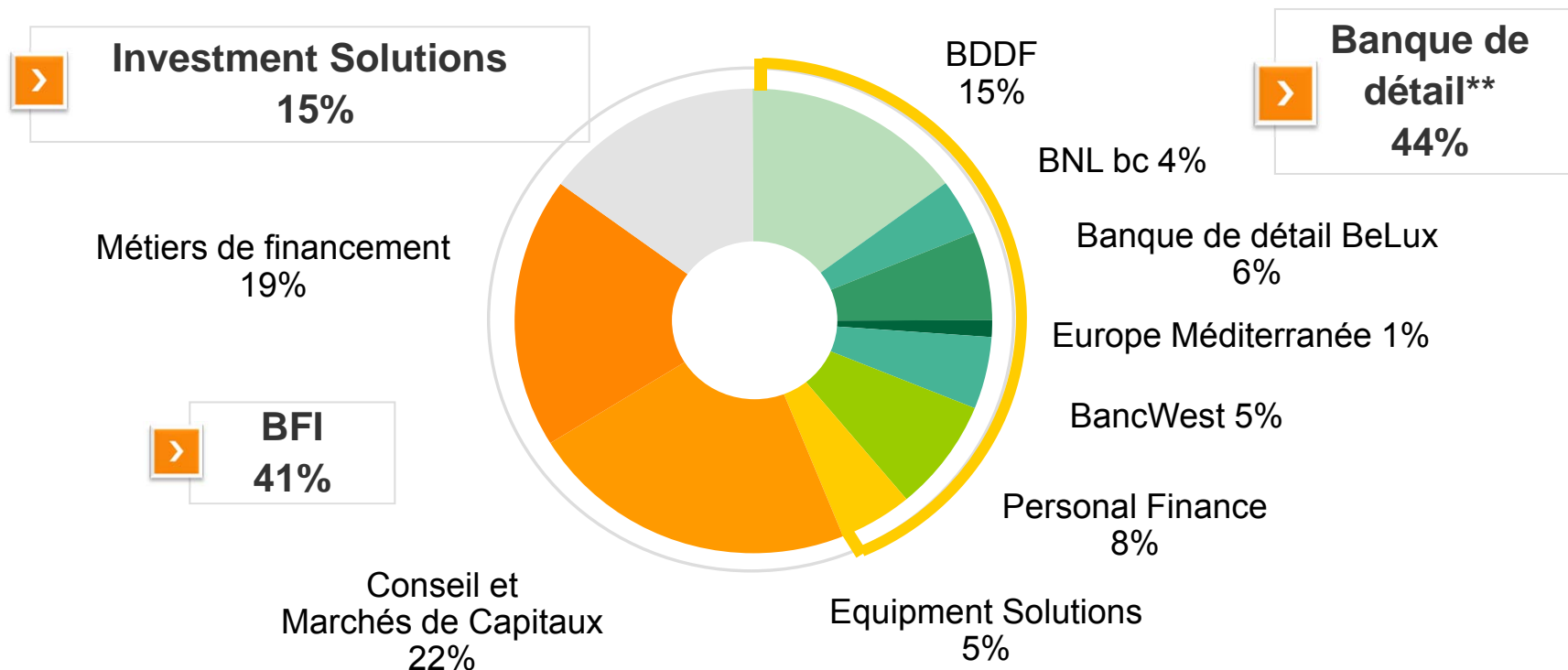


➤ 1/2 Banque de Détail, 1/3 BFI, 1/6 Investment Solutions

* Pôles opérationnels ; ** Intégrant 2/3 de la Banque Privée pour BDDF (incluant effets PEL/CEL), BNL bc et BeLux RB

Un modèle intégré et diversifié

➤ Répartition des résultats avant impôt 1S11*



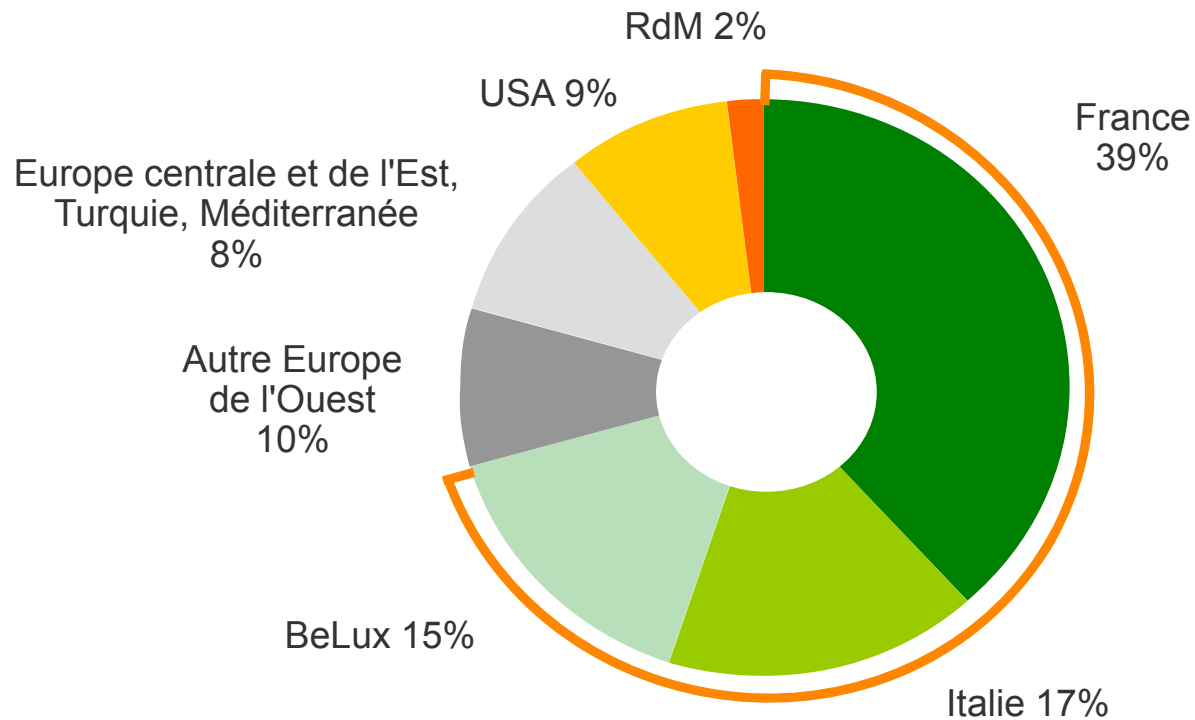
➤ Une forte présence dans la banque de détail, une BFI et des activités de collecte d'actifs significatifs

* Pôles opérationnels ; ** Intégrant 2/3 de la Banque Privée pour BDDF (incluant effets PEL/CEL), BNL bc et BeLux RB

Banque de détail



Répartition géographique *Revenus 1S11*

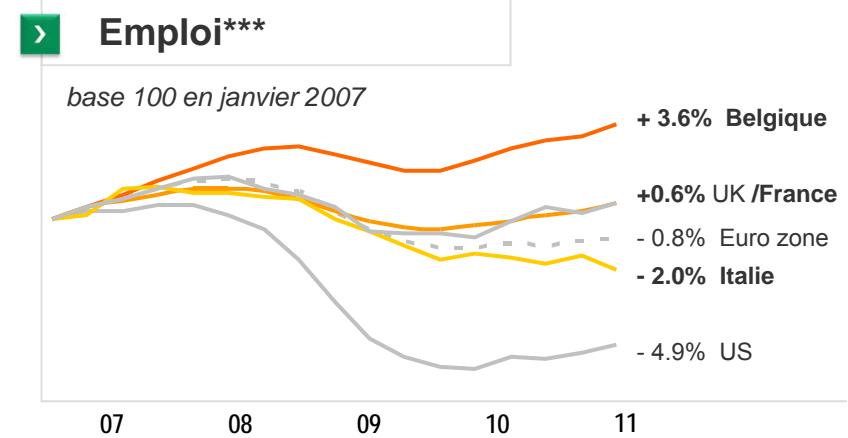
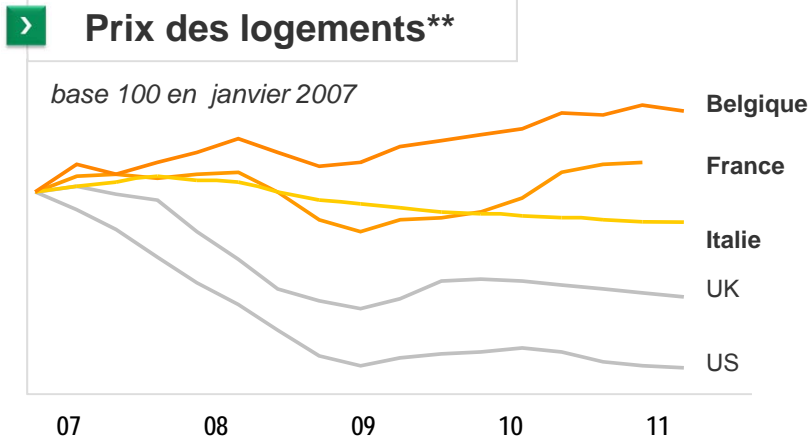
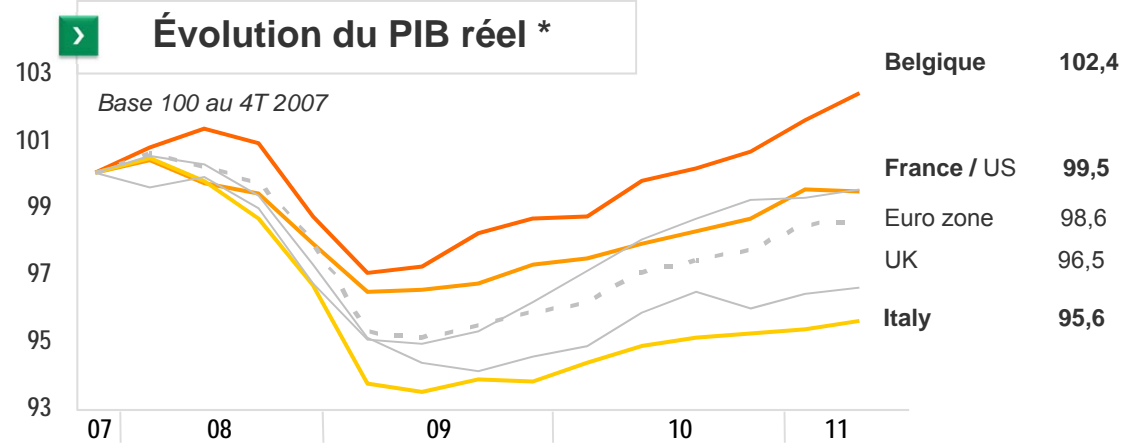


**Marchés
domestiques
71%**



**Forte capacité à générer du cash flow,
sur des marchés solides**

Marchés domestiques - Banque de détail (1/2)



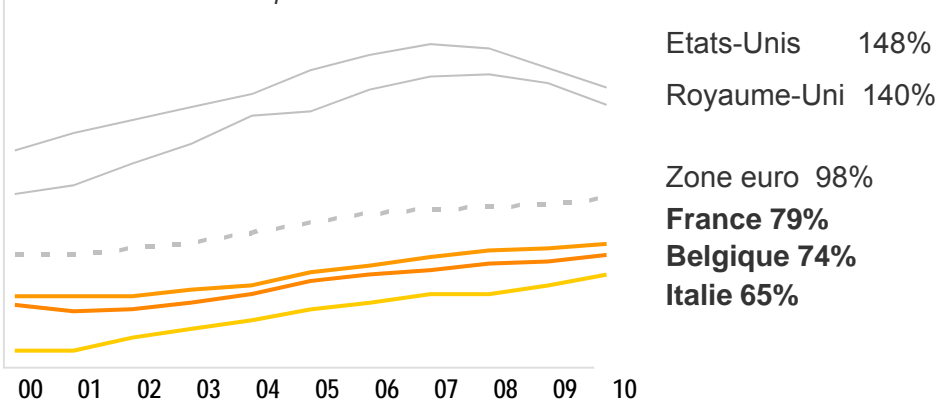
**Impact limité de la crise sur nos marchés domestiques
Reprise en cours malgré la rigueur budgétaire**

* Source : États et Eurostat ; ** Source : États ; *** Source : Eurostat, BLS, ONS

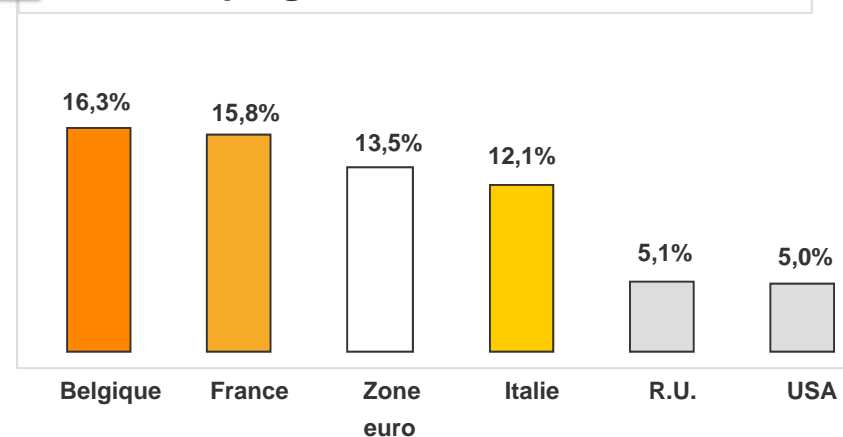
Marchés domestiques - Banque de détail (2/2)

> Endettement des ménages*

en % du revenu brut disponible



> Taux d'épargne brut au T1 2011**



- Faible endettement des ménages
 - Un potentiel pour des prêts supplémentaires

- Un taux d'épargne élevé
 - Un potentiel pour la vente de produits d'épargne, y compris dépôts

> Des marchés domestiques solides

* Source : Banque de France, Belgostat en Belgique ** Source : Eurostat pour la zone euro ; US Bureau of Economic Analysis

Plan d'action 2011

Réseaux domestiques : BDDF, BNL, BeLux



Marchés domestiques : 60 % des revenus du Groupe en 2010

- Deux priorités
 - Satisfaction et service des clients
 - Collecte de dépôts

Clients particuliers et privés

- Innovations technologiques:
Internet, iPad, mobile banking
- Déploiement / optimisation
du modèle de Banque Privée
- Distribution des produits
d'assurance dans les réseaux

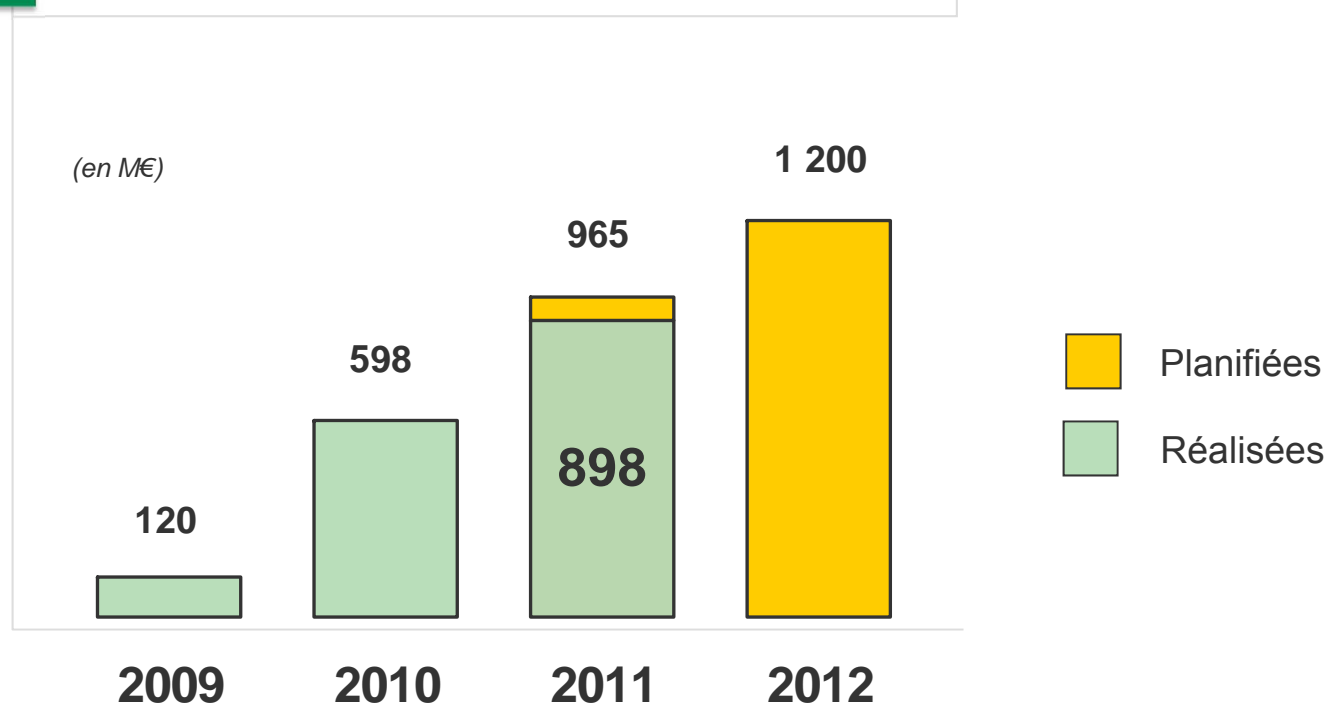
Clients entreprises et entrepreneurs

- « One Bank for Corporates
in Europe »
- Élargissement de l'offre de produits
et ventes croisées avec Investment
Solutions et BFI
- Développement du cash
management

> Déployer complètement le modèle intégré au service des clients

BNP Paribas Fortis Synergies

> Synergies nettes cumulées



> Synergies en avance par rapport au nouveau plan

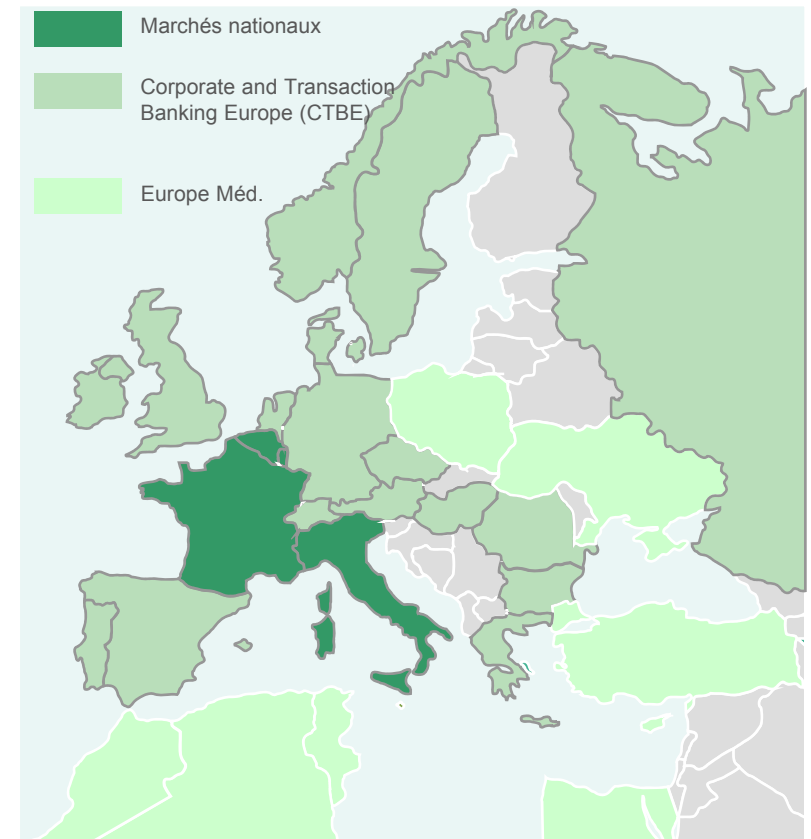
Reste de l'Europe : levier de croissance



Pays CTBE : 15% des revenus du Groupe en 2010

Europe Méditerranée, Golfe et Afrique : 6 % des revenus du Groupe en 2010

- Renforcer les franchises de BNP Paribas
 - Banque de Financement et d'Investissement
 - Investment Solutions
 - Personal Finance
 - Equipment Solutions
- CTBE : être le banquier des entreprises à travers toute l'Europe, avec une offre opérationnelle complète
 - « One Bank for Corporates in Europe »
- Europe Méditerranée : poursuivre le déploiement du modèle intégré
 - Pologne, Turquie, Ukraine



■

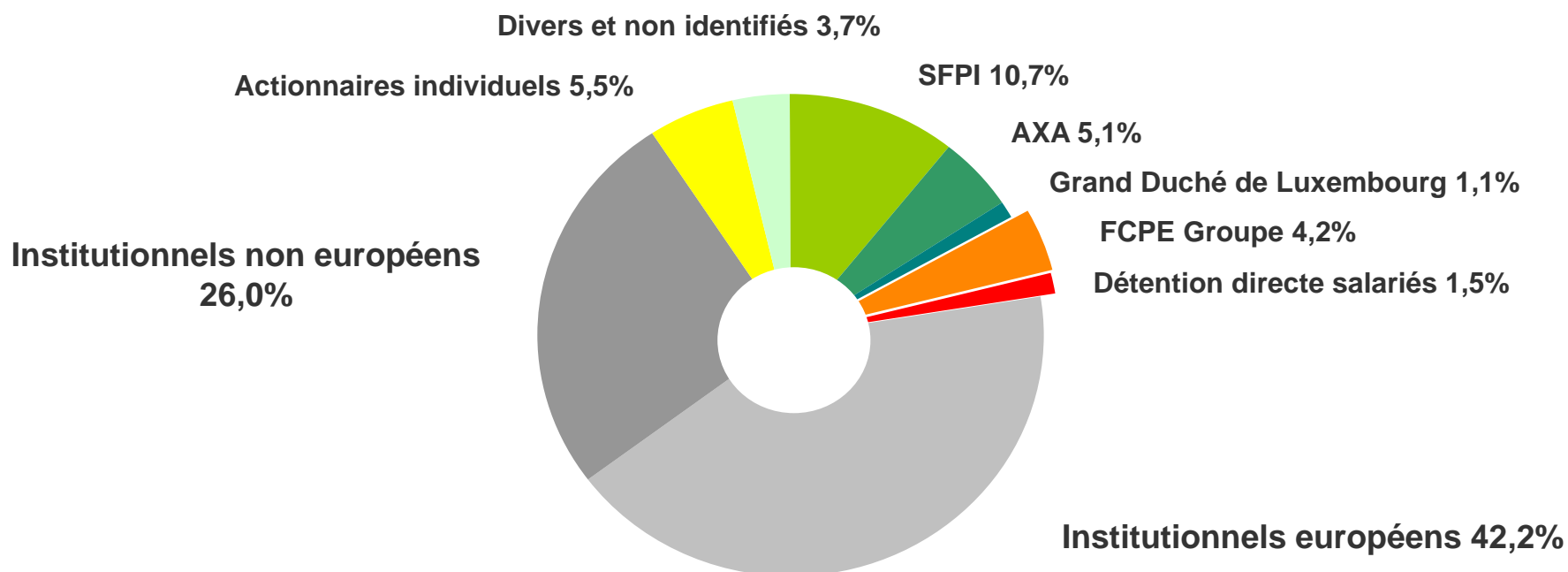
Synthèse Groupe

Stratégie de croissance

Gouvernement d'entreprise

Structure actionnariale

Composition de l'actionnariat de BNP Paribas au 30 juin 2011 (en capital)



- Un titre très liquide, intégré à tous les principaux indices
 - CAC 40 → DJ Euro Stoxx 50 → DJ Stoxx 50 → Global Titans
 - FTSE4GOOD → DJ SI World → ASPI Eurozone → Ethibel

Gouvernement d'entreprise

Les meilleures pratiques

- Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général depuis 2003
- Pas de membre du Comex dans les Comités du Conseil depuis 1997
- Engagement par les administrateurs de remettre leur mandat à la disposition du Conseil en cas de changement significatif dans leurs fonctions ou mandats
- 1 action = 1 vote = 1 dividende
 - Pas de droit de vote double
 - Pas de limitation des votes
- Pas de disposition anti OPA ou OPE
- Vote par Internet pré-AG
- Communication immédiate des résultats et de la composition du quorum post-AG

Composition du Conseil

**Après l'Assemblée Générale du 11 mai 2011,
le Conseil comprend :**

- **14 administrateurs nommés par l'Assemblée Générale**
 - Pour 3 ans
 - Représentant 5 nationalités
 - Dont 11 possèdent la qualification d'indépendants selon l'appréciation du Conseil et les critères de Place
 - Dont 5 femmes (35,7 % des administrateurs élus par les actionnaires)
- **2 administrateurs élus par le personnel**
 - Pour 3 ans
 - Non qualifiés d'indépendants par les critères de Place en dépit de leur mode d'élection

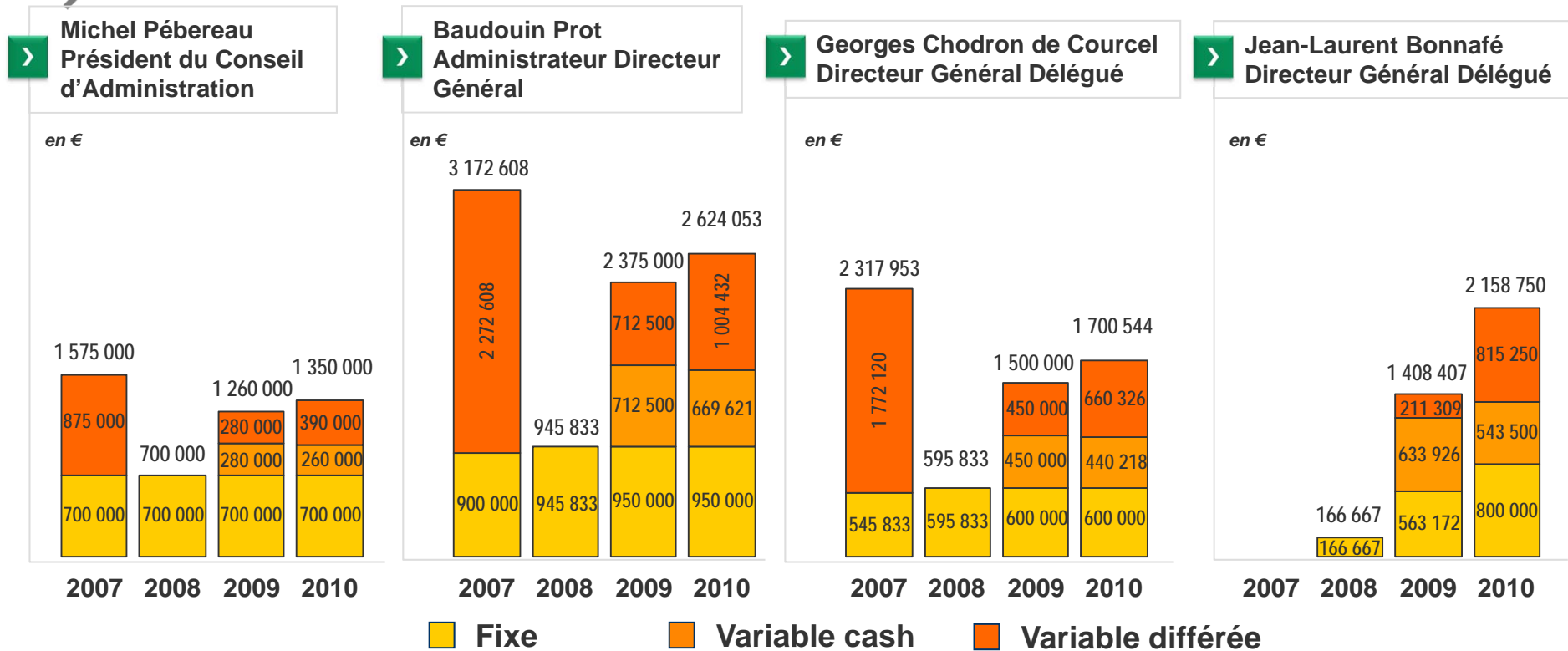


**Composition conforme aux recommandations de Place :
50% d'administrateurs indépendants**

Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

- Politique de rémunération des mandataires sociaux décrite dans toutes ses composantes dans une note spécifique (8e, pages 240 à 248) du Document de référence
- Les mandataires sociaux ne reçoivent aucune rémunération de la part d'autres sociétés du Groupe que BNP Paribas SA, à l'exception de Jean-Laurent Bonnafé qui a perçu une rémunération au titre des responsabilités opérationnelles qu'il a exercées en 2010 chez BNP Paribas Fortis en plus de ses responsabilités de Directeur Général délégué de BNP Paribas
- Les rémunérations variables reflètent la contribution effective des mandataires sociaux à la réussite de BNP Paribas
 - Président : contribution aux relations du Groupe avec ses grands clients et avec les autorités monétaires et financières nationales et internationales
 - Directeur Général : management opérationnel du Groupe
 - Directeurs Généraux délégués : contribution à la Direction Générale du Groupe et responsabilité des pôles

Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux (depuis le 1er septembre 2008 pour Jean-Laurent Bonnafé)



Rémunération brute	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Résultat net du Groupe	100	124	156	194	208	80	155	209
Rémunération totale	100	114	130	145	144	46	113	136
Rémunération variable	100	120	142	163	160	0	105	135

Règles de détermination des rémunérations variables pour 2011

- Critères quantitatifs liés à la performance du groupe
 - Evolution du bénéfice net par action par rapport à 2010
 - Réalisation du budget de résultat brut d'exploitation du Groupe à périmètre constant
 - Evolution des résultats nets avant impôt et réalisation des budgets de résultat brut d'exploitation des pôles (Directeurs Généraux délégués)
- Critères liés à la politique de risque et de liquidité de BNP Paribas (DG et DGD)
 - Réalisation d'objectifs mesurables et préalablement définis
- Critères qualitatifs liés à la performance managériale
 - Capacités d'anticipation, de décision et d'animation mises en œuvre au service de la stratégie du Groupe et de son avenir
- Les rémunérations déterminées selon ces critères seront différées pour 60% de leur montant
- Les montants ainsi différés seront :
 - répartis sur 2013, 2014 et 2015
 - soumis à des conditions de rentabilité des fonds propres
 - indexés pour moitié sur la valeur de l'action

Avantages postérieurs à l'emploi

- **Parachute doré**

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune compensation contractuelle au titre de la cessation de leur mandat

- **Indemnités de fin de carrière**

- M. Michel Pébereau ne bénéficie d'aucune indemnité de fin de carrière
- MM. Baudouin Prot, Georges Chodron de Courcel et Jean-Laurent Bonnafé bénéficieraient, lors de leur départ en retraite et selon leur situation contractuelle initiale, des dispositions applicables aux collaborateurs de BNP Paribas SA (montant maximum : 164 545 €)

- **Régime de retraite**

- MM. Michel Pébereau, Baudouin Prot et Georges Chodron de Courcel bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire collectif et conditionnel conforme aux dispositions du Code de la Sécurité Sociale
- Ce régime est issu des régimes à prestations définies dont bénéficiaient les cadres supérieurs issus de la BNP, de Paribas et de la Compagnie Bancaire
- Sous réserve de la présence dans le groupe au moment du départ à la retraite, les pensions qui seraient servies au titre de ce régime seraient calculées sur la base des rémunérations fixes et variables perçues en 1999 et 2000, sans possibilité d'acquisition ultérieure de droits
- Le montant total de retraite (y compris les régimes obligatoires) ne pourrait représenter plus de 50 % des rémunérations ainsi déterminées

Stock options / Détention et conservation d'actions

- Les options de souscription ou d'achat d'actions constituent un facteur de mobilisation à long terme du management et de l'encadrement de l'entreprise, conforme à l'intérêt des actionnaires
- Les programmes arrêtés par le Conseil d'administration dans le cadre des autorisations données par l'Assemblée générale sont mis en œuvre chaque année à la même période calendaire afin de garantir la neutralité dans la détermination du prix d'exercice
- Le prix d'exercice est calculé sur la base de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution, sans décote
- Le Président, le Directeur Général et les Directeurs Généraux délégués sont également tenus de conserver, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, une quantité d'actions issues des levées d'options
- Depuis le 1^{er} janvier 2008, les mandataires sociaux sont tenus de détenir une quantité minimale d'actions pendant la durée de leurs fonctions
- Les mandataires sociaux ont renoncé à recevoir les stock options qui auraient pu leur être attribuées au titre du programme 2010 (près de 5 200 bénéficiaires). Sur leur proposition, le Conseil d'administration ne leur a pas attribué de stock options en 2011.

Attribution d'actions de performance et d'options de souscription ou d'achat d'actions

- 3% du capital en 3 ans
 - rythme moyen de 1% par an
 - sous-plafond de 0,5% par an en moyenne pour les actions de performance
- attribution entièrement conditionnée aux critères de performance pour les membres du Comité Exécutif et les responsables des principaux métiers ou fonctions du Groupe, soit une centaine de collaborateurs
- conditions de performance fondées sur la performance boursière relative de l'action BNP Paribas par rapport à l'indice Dow Jones Euro Stoxx Banks
- En cas de décision du Conseil d'attribuer des stock options ou des actions de performance aux mandataires sociaux
 - Attribution maximale de 0,2 % du capital pour l'ensemble des mandataires sociaux
 - sous plafond de 0,1 % pour les actions de performance
 - Attribution intégralement soumise à des conditions de performance.



Alignement de l'intérêt des actionnaires et de celui des salariés

Rémunération à long terme des mandataires sociaux en cas de hausse du cours de l'action

- Décision du Conseil d'administration prise le 12 avril 2011 après avis favorable du Comité des sages AFEP – MEDEF sur la conformité au code de gouvernement d'entreprise du dispositif envisagé. Décision rendue publique le 14 avril 2011.
- Rémunération intégralement conditionnelle, au terme d'une période de cinq ans
 - aucune rémunération ne serait versée en 2016 si le cours de l'action n'a pas progressé au moins de 5 % par rapport à 2011 ;
 - même si l'action a progressé de plus de 5 %, l'existence d'une rémunération serait soumise, chaque année, à la réalisation d'une condition de performance relative par rapport à l'indice des banques de la zone euro.
- Rémunération de référence égale, en 2011, à la rémunération variable attribuée au titre de 2010 au Directeur Général et aux Directeurs Généraux délégués.
- La somme versée serait fonction de la hausse de l'action constatée sur cinq ans ; elle évoluerait de manière moins que proportionnelle à cette hausse.
- Aucune possibilité de choix de la date d'exercice ; plafonnement des possibilités de gains en cas de forte hausse de l'action ;
- Versement conditionné à la présence du bénéficiaire dans le Groupe pendant cinq ans.

Principes de rémunération des « collaborateurs régulés » (1 / 2)

- Elaborés et proposés par les Ressources Humaines Groupe en collaboration avec les Métiers concernés, présentés pour avis au Comité « Conformité, Risques, Finances » puis décidés par la Direction Générale en Comité des Rémunérations et en Conseil d'Administration qui les approuvent
 - procédures auditées et contrôlées par l'Inspection Générale, dont le rapport est remis au Comité des Rémunérations
- Enveloppes de rémunération variable des professionnels de marché prennent en compte pour chaque métier concerné l'ensemble des éléments constitutifs des résultats et du risque :
 - revenus directs, ainsi que coûts directs et indirects alloués au métier
 - coût interne du refinancement (y compris le coût réel de la liquidité)
 - charge du risque
 - rémunération des fonds propres alloués
- Pas de bonus garanti, sauf dans un contexte d'embauche
 - limité à un an, et versé dans les mêmes conditions que le « non-garanti » (notamment avec une part différée)
- pas de garantie d'indemnités de rupture

Principes de rémunération des « collaborateurs régulés » (2 / 2)

- Paiement
 - Différé pour 40 à 60%
 - Pour moitié en numéraire et pour moitié en parts indexées sur l'action BNP Paribas, payée en numéraire au terme d'une période d'indisponibilité
 - En 8 échéances de 2011 à 2014
 - Partie différée acquise par tiers sur les 3 années suivant celle de l'attribution, soumise chaque année à conditions de performance
 - En cas de non-réalisation des conditions de performance au cours d'un exercice, la fraction annuelle différée correspondante est perdue (« malus »)
- Rémunérations variables attribuées au titre d'un exercice ne peuvent excéder un multiple des rémunérations fixes versées la même année
 - Multiple fixé annuellement ex-ante
- Interdiction de couverture ou d'assurance

Responsabilité Sociale et Environnementale



Paris

Septembre 2011



Responsabilité Sociale et Environnementale



Paris

Septembre 2011

